« Une expérience enrichissante. » C'est par ces mots que quinze femmes libanaises, dont onze sont candidates aux prochaines législatives, résument leur récente visite au Parlement européen, à Bruxelles.

Une visite « fructueuse » au cours de laquelle elles ont assisté à l'assemblée annuelle plénière de l'Union pour la Méditerranée, et rencontré des représentants des pays du Nord et du Sud de la Méditerranée, des membres de diverses commissions au sein du Parlement européen, des parlementaires, des fonctionnaires spécialistes de la parité hommes-femmes, et la délégation pour les relations avec les pays du Machrek.

Cette visite leur a d'ailleurs « redonné confiance » en leurs « capacités », renforçant encore plus leur détermination à mener jusqu'au bout leur bataille pour faire leur entrée à l'hémicycle.

La visite à Bruxelles a été « une belle expérience qui a enrichi celle dont nous jouissions », déclare Dalal Rahbany. « Le Liban est un pays démocratique, et nous sommes familiers des règles parlementaires et de la liberté d'expression, à une seule différence qu'à Bruxelles, on les applique, souligne-t-elle. Nous avons pu en outre constater le nombre important de femmes au sein du Parlement. Certaines commissions sont même présidées par des femmes. J'ai remarqué que la présence féminine donnait une valeur ajoutée aux débats. Même en cas de sérieux conflits, les discussions se déroulent calmement. Là-bas, les femmes prennent aussi les décisions. Une chose que nous n'avons jamais observée au Liban. »

Dalal Rahbany déplore ainsi « les efforts visant à écarter la femme des prises de décision ». « Au Liban, la femme peut étudier et travailler, mais malheureusement, elle ne peut jamais accéder à un poste de responsabilité, affirme-t-elle. Or la femme qualifiée peut exceller dans son domaine. »

Général de brigade à la Sûreté générale, Dalal Rahbany est candidate au siège évangélique de Beyrouth. « Je suis dans la fonction publique depuis plus de trente-cinq ans, indique-t-elle. Durant mon enfance et mon adolescence, je faisais aussi partie des scouts. C'est dès son jeune âge qu'on apprend à servir les autres. »

Pourquoi a-t-elle décidé de se présenter aux élections législatives ? « Au cours de mes années de service à la Sûreté générale, j'ai constaté que la majorité des lois sont bonnes, répond-elle. Ce qui est encore plus surprenant, c'est que les anciennes lois sont plus précises et plus claires dans la façon d'aborder un thème déterminé que les lois actuelles, même si elles ne sont plus adaptées à notre situation présente. Elles doivent être réactualisées. Par exemple, c'est en 1953 qu'on a octroyé à la femme le droit de vote et le droit de présenter sa candidature. Tout au long des soixante années qui se sont écoulées, nous n'avons rien fait dans ce sens. Aujourd'hui, nous nous retrouvons en train de réclamer le quota parlementaire ! »

Pour Dalal Rahbany, « il ne faut pas changer l'État, mais l'améliorer ». Pour cela, il suffit simplement « d'appliquer d'une manière efficace les lois dont nous disposons ». « C'est à ce moment-là que nous réussirons à édifier un État de droit et à accorder au citoyen son droit d'une manière respectueuse et civilisée, insiste-t-elle. D'ailleurs, l'État se doit de respecter le citoyen. Les députés sont des employés chez le citoyen et non le contraire. »

Œuvrer pour le développement de ma région
« J'ai été impressionnée par la modestie des parlementaires, par l'efficacité des discussions, le civisme des débats, la rapidité avec laquelle les décisions sont prises, renchérit pour sa part Roula el-Mourad. Rien à voir avec le snobisme libanais. Ce qui m'a également frappée, c'est l'absence d'une délégation parlementaire libanaise aux sessions, et pourtant celles-ci portaient sur des questions qui concernent directement le Liban, comme la question des réfugiés syriens, l'économie, les droits de la femme... », poursuit-elle.

Candidate au siège sunnite du Akkar, Roula el-Mourad refuse de se présenter en tant que telle. « Je suis pour l'abolition du confessionnalisme et pour la séparation de l'Église et de l'État, affirme-t-elle. Il n'est plus permis de continuer à élire les représentants sur base de leur confession. Les élections doivent avoir lieu sur base des qualifications. »
Pour Roula el-Mourad, « la politique n'a jamais été un but en soi ». Active au niveau social depuis plus de vingt-trois ans, elle a décidé de se présenter aux législatives, estimant que « la politique complétait son travail, notamment en ce qui concerne la promulgation de nouvelles lois ». « Mon but principal est de contribuer au développement de ma région, explique-t-elle. Akkar est une région défavorisée à tous les niveaux. C'est l'une des régions les plus pauvres du Liban et la majorité de la population locale est analphabète, sachant qu'elle compte le plus grand

nombre d'écoles publiques du pays. »

Gagner aux législatives constitue ainsi pour Roula el-Mourad un moyen pour améliorer l'éducation au Akkar, « en commençant par améliorer le niveau des professeurs, parce qu'il n'est plus permis de désigner dans cette région des professeurs incompétents ». C'est aussi pour elle un moyen d'améliorer l'infrastructure, encourager l'écotourisme, « d'autant que la région regorge de sites touristiques ». Il s'agit également de sensibiliser les futures générations au travail social, de créer de nouvelles opportunités pour les populations locales...
Roula el-Mourad est optimiste. « Les gens me connaissent et connaissent mon travail, assure-t-elle. Au Akkar, la gent féminine est opprimée. Elle a besoin qu'une femme la représente et parle en son nom. Chez nous, les gens respectent leurs engagements. Jusqu'à présent, j'ai de bons échos. »

(Pour mémoire : Participation des femmes à la vie politique : le Liban à la traîne)

Le soutien de WIF
Ces femmes sont soutenues par l'ONG « Women in Front (WIF) – Femmes pionnières » qui, depuis sa fondation en 2012, œuvre pour « changer l'image de la femme libanaise, en mettant en avant celles qui sont expertes dans différents domaines ». Les législatives constituant une échéance importante, les cofondatrices de l'ONG, Joëlle Abou Farhat Rizkallah et Nada Saleh Anid, ont ainsi décidé de canaliser leurs efforts dans ce sens. La stratégie « Women Towards Parliament – Femmes vers le Parlement » a ainsi vu le jour. Elle consiste à soutenir la candidature de soixante-quatre femmes aux prochaines législatives à travers une large campagne médiatique insistant sur le rôle de la femme dans la vie publique. Le but est, en outre, de leur assurer les outils nécessaires pour bien mener leur bataille.
C'est ainsi que WIF, représentée à Paris par Pascale Abdallah et Sylvie Mouradian, a obtenu le soutien du Parlement européen par le biais du groupe PPE (Parti populaire européen, qui regroupe les partis de droite des 27 États membres) et grâce à l'appui inconditionnel de la députée européenne Marie-Thérèse Sanchez-Schmid. Ce soutien s'est traduit par l'invitation de quinze femmes libanaises à Bruxelles.

« Bruxelles a été une opportunité de faire connaître WIF et de faire parvenir les revendications de la femme libanaise, notamment en ce qui concerne le quota parlementaire, explique Nada Saleh Anid. Les candidates ont pu, quant à elles, connaître les rouages et les mécanismes de la démocratie et d'une assemblée plénière. Elles ont pu exposer leurs programmes, comme elles ont rencontré d'autres parlementaires avec qui d'ailleurs elles maintiennent le contact. »

« La visite à Bruxelles a permis à la femme libanaise de montrer qu'elle est sérieuse dans sa revendication de jouer un rôle dans la vie publique, affirme pour sa part Joëlle Abou Farhat Rizkallah. Ceux qui s'opposent au quota sont priés de nous donner l'alternative. La femme forme plus de 50 % de la population au Liban. Par conséquent, nous avons droit à la moitié des sièges parlementaires. Nous sommes réalistes et savons que cela ne se produira pas de sitôt. Mais notre ONG a vu le jour pour prouver que les femmes savent s'imposer et elles sont nombreuses à vouloir jouer un rôle dans la vie publique. Nous ne pouvons plus rester les bras croisés devant cette mascarade. Quelle que soit la loi électorale adoptée, le système de quota peut être appliqué. Et la femme libanaise compte bien faire ses preuves. »
Et Joëlle Abou Farhat de poursuivre : « À WIF, nous sommes contre la prorogation du mandat du Parlement. Nous comptons toutefois profiter de cette période pour augmenter le nombre des femmes candidates et trouver les moyens susceptibles d'assurer leur réussite. »

En ce qui concerne l'après-Bruxelles, Nada Saleh Anid et Joëlle Abou Farhat Rizkallah confient que WIF prépare « un grand projet, avec le soutien du Parlement européen en faveur de la femme libanaise ». Les deux femmes n'en diront pas plus. Elles affirment attendre le moment opportun pour en dévoiler les grandes lignes.